	Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :
2655	Merci beaucoup.
	Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :
2660	Merci.
	Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :
2665	Alors, dernier non le moindre. Nous allons appeler les représentants – la représentante – du Forum jeunesse de l'île de Montréal. Je m'excuse à l'avance si je ne prononce pas bien votre nom, mais vous me le direz comment faire. Alors, Gisèle Pouhe Njall
	Mme GISÈLE POUHE NJALL :
2670	Oui.
	Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :
	Ah! Je l'ai eu du premier coup.
2675	Mme GISÈLE POUHE NJALL :
	Ça arrive très rarement, donc merci.
2680	Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :
	D'accord. Alors, bienvenue à vous deux.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2685

Merci. Donc, je suis avec mon collègue, Thomas Taloté, qui va commencer par rapport à... pour prendre la parole.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2690

Thomas comment?

M. THOMAS TALOTÉ:

2695

Thomas Taloté.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Taloté.

2700

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Taloté.

2705

M. THOMAS TALOTÉ:

Taloté.

2710

Donc, c'est ça. Comme disait Gisèle, je travaille en tant que chargé de projet au Forum jeunesse de l'île de Montréal. Avant de passer la parole à Gisèle, qui va comme rentrer un peu plus dans le corps des recommandations qu'on adresse ce soir à l'OCPM, je vais revenir très brièvement sur ce que nous faisons et pourquoi nous nous sommes... pourquoi nous avons décidé de participer à cette consultation.

Donc, le Forum jeunesse est une instance de Concertation Montréal et notre mission, c'est de concerter les jeunes et les organisations jeunesse afin d'amplifier et de porter leur voix à tous les niveaux de la société.

2720

Donc, notre philosophie, en fait, plus largement, est celle du par et pour les jeunes. Le Forum jeunesse, qui célébrera ses 20 ans dans quelques mois, représente aujourd'hui à eu près 200 membres organisationnels sur l'ensemble de l'Île-de-Montréal et un peu de 300 membres individuels.

2725

Ses membres élisent tous les ans un conseil d'administration, qui est composé exclusivement de jeunes de moins de 35 ans, et ces jeunes représentent différents secteurs d'activités. Par exemple, on a un collège (phon.) qui représente les arts et la culture, un autre, l'environnement et le développement durable, un autre, le sociocommunautaire, un autre l'éducation, et cætera, et cætera.

2730

Au quotidien, ce que nous faisons, c'est que nous travaillons en particulier avec les commissions scolaires, avec les conseils jeunesse d'arrondissement, afin d'encourager la participation citoyenne et d'amener toujours plus de jeunes à s'engager et à s'impliquer dans leur communauté.

2735

Ce qu'on fait, aussi, beaucoup, depuis quelques années, c'est justement la production d'avis, d'opinions, de mémoires sur des sujets qui touchent la jeunesse, donc ce n'est pas la première fois ce soir qu'on en dépose un. On a déjà publié des papiers sur des sujets qui sont connexes à celui dont on parle ce soir.

2740

On a déposé, il y a quelques années, un mémoire sur le profilage racial, si je ne me trompe pas. On en a déposé un sur l'intimidation, on en a déposé sur d'autres problématiques qui ont trait aux discriminations en tous genres.

Je vais peut-être revenir... je vais m'arrêter juste quelques instants sur l'un de nos projets phares, qui a eu lieu il y a deux ans et qu'on avait lancé à l'occasion du 375^e anniversaire de la ville de Montréal.

2750

On avait sélectionné 19 jeunes ambassadeurs et ambassadrices, des représentants, en fait, des jeunes représentants dans chacun des arrondissements de la Ville de Montréal, qu'on avait, en fait invités. On avait invité ces jeunes-là à aller à la rencontre de leurs concitoyens pour faire émerger les rêves que les jeunes Montréalais et Montréalaises nourrissent pour leur ville.

2755

Et parmi les rêves qui sont ressortis de cette grande consultation citoyenne, il y en a un qui est particulièrement pertinent ce soir : c'est celui de bâtir une communauté plus forte, de bâtir un Montréal plus inclusif, plus solidaire, dans lequel, justement, la voix de tous serait entendue à part égale.

2760

Donc, c'est dans cet esprit puis en écho à ce que les jeunes nous disent depuis des années que nous avons décidé de participer à cette consultation publique, et pour la suite des choses, je vais laisser la parole à ma collègue, Gisèle.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

Merci.

2765

Pour vous faire un petit peu un résumé de ce qu'on a fait, de pourquoi on l'a fait – Thomas l'a plutôt bien expliqué, le comment, en fait – nous, on a vraiment demandé à des jeunes dans nos réseaux de se poser des questions par rapport à ce qu'ils ont vécu, à ce qu'ils vivent, et aussi, parfois, à des... pas nécessairement en tant qu'acteurs, mais en tant que témoins, soit par rapport à la problématique dont on parle aujourd'hui, et il y avait vraiment deux axes qui ont vraiment été distincts.

2770

D'abord, sur ce qu'ils ont vécu ou ce dont ils ont été témoins, et ensuite, on leur a demandé aussi : « Mais face à ça, qu'est-ce que vous voulez voir fait ou amélioré? »

Donc, vraiment, la première partie est plus sur les perceptions, sur leur vécu. Cinq points particuliers : d'abord, le sentiment de ne pas être à sa place, et là-dessus, on avait beaucoup de témoignages. Également, la perception d'inégalité de traitement.

2780

Ensuite, des injustices à l'embauche. Un mal-être personnel, c'est aussi quelque chose qui revenait régulièrement. D'avoir, oui, ce côté plus, parfois, professionnel, mais également, des impacts que ça peut avoir, que certains comportements peuvent avoir sur leur vie personnelle et sur leur entourage, également.

2785

Et également, aussi, des relations tendues avec la police, qui revenait aussi... un point qui revenait aussi très, très souvent.

2790

Face à ces différentes thématiques que les jeunes eux-mêmes ont soulevées, la question était de savoir : qu'est-ce que vous voulez voir fait maintenant? Et là-dessus, aussi, il y a plusieurs choses qui ont été nommées. Certaines qui peuvent, parfois, paraître un peu évidentes; parfois, d'autres, moins.

Le premier point était issu de l'éducation, qui nous a un peu... où là, la question qu'on se posait, c'était vraiment « mais qu'est-ce que la Ville peut faire en termes d'éducation? » On n'est pas au niveau provincial du tout. Et ce qui ressortait surtout beaucoup, c'était que la Ville, en tant qu'employeure, a une responsabilité de formation de ses employés, mais également d'éducation vis-à-vis de ses citoyens. Non pas dans une salle de classe, on ne va peut-être pas forcer tous les Montréalais et Montréalaises à retourner à l'école, pour certains, ça aurait été plutôt compliqué, moi, la première, mais surtout, en fait, c'était plus une question de voir... de demander à la Ville de prêcher par l'exemple, de montrer dans ses pratiques au quotidien, dans ses embauches, entre autres, ce qu'on peut faire et ce qu'on peut demander à autrui, que la Ville le fasse elle-même.

2800

2795

Donc, d'abord, sur le point de l'éducation. Ensuite, un souci de représentativité, qui, évidemment, est lié au premier point. Donc, évidemment, de réfléchir, dans les instances de la

Ville, qui est autour de la table, qui devrait être autour de la table, qui n'est pas là et comment est-ce qu'on fait pour aller chercher ces personnes qui méritent d'être là également.

2810

Un enjeu, également, de discrimination clairement systématique qui a été nommé plusieurs, plusieurs fois, et là, il était question de liens avec la police et certainement, aussi, d'accès à l'emploi, d'accès, également, au logement, et ça, c'était vraiment des choses qui revenaient très, très souvent, peu importe les jeunes, la tranche d'âge. Nous, on travaille vraiment avec des gens qui ont 35 ans et moins, et on travaille avec des gens de 18 ou de 34 ans. Cette problématique-là revenait également.

2815

Un enjeu, également, qui a été soulevé, c'était celui de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Ce qui... là, encore, ce que les jeunes nous ont dit, ils ont manifesté un grand intérêt de participer activement à leur vie politique, à leur vie sociale, de savoir où sont ces instances, comment y participer.

2820

C'était souvent un des problèmes qui était soulevé et vraiment, c'était quelque chose d'assez transversal de se dire, parfois, il y avait beaucoup de... certaines recommandations qui mettaient en valeur des choses qui existent déjà, et une des choses qu'on a remarquée, c'était que souvent, que ce qui manquait, c'était une connaissance de ces instances, une connaissance des processus et c'est là-dessus que nous, on voulait vraiment mettre l'emphase, de se dire « où sont ces personnes? Comment aller les chercher? Sont-elles au courant des instances qui existent, des mécanismes, également, qui existent sur chacun de ces enjeux-là? »

2825

Et pour nous, ce qui était également important, et c'est ce que Thomas disait plus tôt, on travaille beaucoup avec la notion du par et pour. Donc, on n'impose pas de choses auprès des jeunes avec lesquels on travaille. On se pose toujours la question, de savoir qu'est-ce que les acteurs et les actrices, les personnes dont on parle, pourquoi est-ce qu'elles ne sont pas là? Est-ce qu'elles devraient être là?

2830

Donc, pour nous, c'était aussi important de mettre en valeur le fait que cette jeunesse montréalaise, elle est présente, cette jeunesse montréalaise a des choses à dire, la jeunesse

montréalaise a aussi envie et une soif de participer aux différentes instances et aux différentes pistes de solutions à envisager, et donc voilà. Donc, pour nous, c'étaient vraiment les principales choses dont on voulait vous parler ce soir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment de votre participation. Je dois vous dire que nous l'avons tous lu, on discute des mémoires. On l'a reçu un peu avant de vous rencontrer, et la méthodologie nous a semblé intéressante, aussi. Que vous ayez fait un sondage auprès d'un échantillon de jeunes pour... ça nous a semblé intéressant.

Votre mémoire est riche de choses et, je peux dire, un petit peu pauvre en recommandations...

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

Bien sûr.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... on attendait plus, en quelque part, parce que vous avez déterminé des axes

d'intervention qui étaient importants, mais pour arriver aux recommandations, on va commencer

d'abord avec des recommandations.

La recommandation numéro 1, c'est le recours de la Ville de Montréal à la banque de candidatures de la diversité. Est-ce que vous pouvez nous parler de cette banque de candidatures? Il y a quelqu'un qui a utilisé le terme, tout à l'heure, de « est-ce qu'on frappe aux portes... à toutes les portes de Montréal? » À quelles portes vous avez frappé pour recevoir,

pour remplir ce bassin de candidatures?

2865

2840

2845

2850

2855

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2870

Alors, la banque de candidatures, c'est une banque de candidatures qui a été établie par Concertation Montréal. Pour nous, c'était un exemple, évidemment, parce qu'on connaît bien Concertation Montréal.

2875

Mais ce qui était aussi important pour nous, c'est qu'on arrive à réfléchir, nous, à l'interne, à quelles sont les solutions qui sont déjà mises en place, qui, parfois, sont moins connues. Celle de Concertation Montréal a été mise en place grâce à différents événements, et là, je vous inviterais à aller poser la question directement à un agent de CMTL, qui pourrait vous donner tous les détails, évidemment.

2880

Il y a eu différents événements, des appels à candidatures, aussi, pour... parfois, des cohortes de formation d'administrateurs et administratrices, par exemple, aussi, qui ont vraiment essayé d'aller ratisser large, oui, à l'échelle de Montréal selon les différents arrondissements, euh... Et donc, c'est vraiment là-dessus, comme ça que cette base de données a pu être nourrie au fur et à mesure des années.

2885

C'est vrai que parfois, on se pose la question de qu'est-ce qu'on peut faire, mais il est aussi important de se poser la question de qu'est-ce qui a déjà été fait, qu'est-ce qui est déjà en place qu'on peut utiliser ou qu'on peut bonifier, avec qui on peut travailler, quels sont les acteurs qui sont déjà là, et la banque de candidatures était un de ces exemples de recommandation.

2890

Mme JUDY GOLD, commissaire:

J'ai une question à vous poser.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2895

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

2900

Vous avez mentionné et vous avez aussi écrit dans votre mémoire que vous avez produit un mémoire sur le profilage social et racial, et une de vos recommandations était que la Ville mette en place une ambitieuse campagne de sensibilisation montréalaise contre le racisme et le profilage.

2905

La commission conjointe sur le développement social et sur la sécurité publique a ensuite émis une recommandation, vous êtes sûrement au courant, la recommandation R10, qui recommande à la Ville de développer une campagne de sensibilisation qui met en valeur l'apport de la diversité et le vivre ensemble, en collaboration avec le BINAM.

2910

Par la suite, en réponse à cette recommandation, le comité exécutif de la Ville s'est prononcé en accord avec cette recommandation et demande au BINAM, au SDSS, le Service... diversité sociale, j'imagine, « de mettre en place une campagne de valorisation de la diversité et ainsi contrer les préjugés et rumeurs pouvant affecter les citoyens... »

2915

Alors, ma question est la suivante : est-ce que cette annonce de la Ville répond adéquatement à votre recommandation?

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2920

Je dirais, en partie, parce qu'effectivement, faire un effort de... enfin, un effort de promotion, de publicité et de promotion de ce qui existe et parfois, aussi, de faire ce type de publicité peut avoir un impact positif.

2925

Par contre, est-ce que c'est seulement cet aspect-là qui peut régler le problème ou non? Nous, au Forum, on pense évidemment que faire face à cette très, très grande problématique de racisme et discrimination systémiques, c'est vraiment de poser différentes pièces d'un puzzle extrêmement complet, extrêmement complexe, également.

La recommandation peut répondre en partie, mais effectivement, après, il faut poser d'autres types d'actions qui vont venir aussi chercher les gens. Il faut démonter certains préjugés, et après, il faut venir, aussi... venir, c'est-à-dire « maintenant que ça, c'est fait, en parallèle, qu'est-ce qu'on fait de manière très concrète avec ces personnes-là qui souffrent de ce système, justement, qui a été mis en place de manière passive ou active.

2935

Mme JUDY GOLD, commissaire:

D'accord. J'ai une autre question.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2940

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

2945

Je ne veux pas trivialiser notre débat, mais je suis extrêmement curieuse : dans votre sondage, vous parlez d'une minorité audible.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

2950

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

2955

5 % des répondants se sont identifiés comme appartenant à cette catégorie de personnes. D'où vous est venue l'idée de créer ces catégories? On parle de qui?

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

On parle de personnes qui s'identifiaient comme étant des personnes qui n'avaient pas vécu de racisme ni de discrimination systémiques, qui n'avaient pas été témoins. Pour être très honnête, on parlait de personnes qui nous parlaient de racisme antiblancs, par exemple.

2965

Mme JUDY GOLD, commissaire:

D'accord.

2970

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

Pour nous, c'était important de quand même le mentionner, parce que c'est ce que certains jeunes Montréalais et Montréalaises ont voulu nous dire.

2975

On ne peut pas mettre de côté ce qu'ils ont dit. Est-ce que ça veut dire que... Et pour nous, il y avait aussi une question de si ces propos-là sont employés maintenant, peut-être que c'est parce qu'il y a un travail plus grand qui doit être fait, peut-être qu'il y a un travail, effectivement, d'éducation à faire pour pouvoir expliquer qu'est-ce que c'est réellement que le racisme, qu'est-ce que c'est réellement la discrimination.

2980

Dans une ville comme Montréal, est-ce qu'on peut parler de racisme antiblancs? Je vous laisserai répondre à la question. En tout cas, c'était une chose qui revenait assez souvent pour qu'on puisse le mentionner et on a choisi de faire ça parce qu'effectivement, si notre mission est de porter la voix de la jeunesse montréalaise, on a choisi de le mentionner quand même.

2985

Mme JUDY GOLD, commissaire:

D'accord. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Moi, j'ai une dernière question à propos du logement.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3000

2995

Est-ce que vous avez des suggestions, sinon une recommandation, parce que c'est... vous l'avez dit autant dans votre mémoire que vous l'avez répété : que ce soit les moins de 35 ans ou les plus de 18 ans, c'est un problème qui semble récurrent. Avez-vous une proposition? Est-ce que c'est une formation, est-ce que c'est les coopératives d'habitation ou c'est l'accès au logement? Dites-nous.

3005

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

3010

Bien, je pense qu'il y a plusieurs choses qui, sûrement, vous ont été dites. Par exemple, je vois un beau parallèle entre ce que ma collègue, précédemment, disait par rapport à l'alimentation. Effectivement, l'habitation, c'est aussi une problématique qui peut être comme ça.

3015

Vous parlez de coopératives d'habitation, de mettre des endroits, des lieux, où les gens ont différents parcours. Ça force aussi à briser certains préjugés. Effectivement, est-ce qu'il faudrait une politique plus pointue qui cible plus directement ces problématiques-là? C'est possible.

J'ai tendance à croire que les politiques peuvent fonctionner si et seulement si elles viennent avec des actions concrètes, parce que c'est facile de tabletter une politique.

3020

C'est sûr que la question du logement, elle est réaliste. Nous, on a vu dans notre sondage des gens qui nous disaient être... bien honnêtement, mentir sur leur identité quand ils écrivent

des messages pour avoir un emploi ou pour avoir un logement. Parfois, même, certains qui étaient, par exemple, en relation avec une autre personne, qui était une personne blanche : on a envoyé cette personne-là comme émissaire pour chercher un logement.

3025

C'est des situations dans lesquelles beaucoup de jeunes se retrouvent, malheureusement, et c'est vrai que peut-être qu'une politique pourrait faire les choses, mais effectivement, faudrait qu'elle vienne avec des actions concrètes, également, pour pouvoir enrayer cette problématique.

3030

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Un peu plus tôt dans la soirée, on a évoqué, dans les échanges avec les interlocuteurs, l'idée de confier à une instance, généralement externe, externe à la Ville, pour mesurer la diversité ou encore pour regarder la qualité des mesures qui étaient mises en place par les autorités pour combattre le racisme et la discrimination systémiques.

3035

Vous évoquez dans votre mémoire que... et je cite la page 8 : « Le FJÎM est d'avis qu'il serait souhaitable d'établir un mécanisme de rétroaction et qu'une firme ou une instance externe soit appelée à jeter un regard externe sur les pratiques de la Ville. »

3040

Vous pouvez un petit peu élaborer sur ce sujet-là?

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

3045

Oui, bien sûr. Effectivement, d'avoir... que la Ville puisse mettre en place ce type d'initiative permettrait d'avoir un regard extérieur. C'est certain que, parfois, il est difficile, je pense, pour la Ville et pour d'autres instances, de réellement se décaler du tableau.

3050

Je vais utiliser un peu cette image-là : souvent, quand on écrit au tableau, on est très proche du tableau puis on ne se rend pas compte quand on écrit un peu de travers ou qu'on écrit en dehors des lignes.

D'avoir une instance qui pourrait faire ça de manière plus objective permettrait à la Ville de se détacher du côté émotionnel de ses concitoyens et concitoyennes, mais également d'avoir peut-être des solutions assez pratiques, qui seraient appuyées par des chiffres concrets, par des mesures concrètes, et peut-être, aussi, qui seraient basées sur ce qui s'est fait dans d'autres villes au Québec, au Canada ou ailleurs à l'international.

3060

Ça serait vraiment une façon de venir nourrir la connaissance de Montréal pour être sûr qu'on puisse également apporter une solution à cette problématique.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Est-ce que vous... – Oui, allez-y.

3065

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Quel organisme peut faire ça?

3070

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

3075

C'est une question qu'on s'est posée aussi, à laquelle on n'a pas eu la réponse encore, mais on penche dessus, parce qu'effectivement, c'est intéressant, cette idée de pouvoir... je serais surprise de voir qu'il n'y a aucun organisme qui serait capable de faire ça, même en dehors de Montréal, de venir apporter cette expertise-là.

Mais ce serait vraiment extrêmement intéressant que d'avoir ce regard extérieur, parce que là, on a beaucoup de gens qui donnent leur avis, qui prêchent aussi, parfois, auprès de leur paroisse, et de... des gens qui sont déjà convaincus, mais de prendre ce pas de recul là, je pense, ça peut être extrêmement intéressant et enrichissant.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3085

Merci infiniment.

Mme GISÈLE POUHE NJALL:

3090

Merci à vous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci à vous deux, vraiment. Vraiment.

3095

MOT DE LA FIN

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3100

Et merci à vous toutes et à vous tous pour vos interventions et merci d'avoir assisté à cette séance d'audition.

Alors, la soirée touche à sa fin. Mes collègues, nos analystes et moi-même vont analyser l'information reçue, les opinions communiquées, pour que nous rédigions notre rapport.

3105

Je vous rappelle que le rapport sera remis à la présidente de l'Office, qui l'enverra ensuite au conseil municipal. L'OCPM va rendre le rapport public. Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux.

3110

La documentation, vous le savez, est accessible en tout temps sur le site, incluant les transcriptions de la présente séance, aussi, qui vont arriver très rapidement.

Nous vous informons que pour celles et ceux qui souhaitent encore nous faire part de leurs opinions, vous pouvez le faire en ligne, sur la page de la consultation, sur le site de l'OCPM, en